

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPC SABIL FALLAH AL-MOUHAMADYA »

Siège Abidjan, Anyama, ZOSSONKOI, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC SABIL FALLAH AL-MOUHAMADYA »

Objet : Enseignement confessionnel islamique ; Alphabétisation ; Distribution et la vente de tous produits liés à l'éducation et matériel pédagogique ; Collaboration avec toute institution de même objectif ; Formation, utilisation de tous supports et méthodes pédagogiques ; La distribution de tous produits liés à l'éducation notamment le matériel pédagogique ; Maternelle.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ZOSSONKOI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07249 du 29/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76683/GTCA/RC/2022 du 29/12/2022

